

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

DELIBERATION

COMITE DE POLE

Nombre de membres dont le
conseil doit être composé : **15**

Nombre de conseillers en
exercice : **40**

Date de convocation :
27 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre décembre à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 27/11/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Murielle GRIFFOUL, Maurice HERIAT, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Thierry MERCIER, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Laurie PERISSE, Gérard RITZ, Evelyne SASSETTI, Christophe SONREL, Rémi VUILLAUME, René WAGNER

Mandat de procuration : Jean-Claude BAZIN à Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER à Jacques LAVOIL, Pierre-Jean COURBEY à Rose-Marie FALQUE, Catherine PAILLARD à Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Matthieu SIGIEL à Gérard RITZ

Absents : Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Christian GEX, Linda KWIECIEN

Secrétaire de séance : Monsieur Philippe COLIN

Membres présents.....21
Absents ayant donné mandat de procuration.....5
Absents.....4
Votants.....26

Délibération 2024 066

MOBILITE

Tarifification du service de location de vélo

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
21	5	26	0	0	0

Dans la continuité du schéma directeur cyclable adopté à l'automne 2023, le PETR du Pays du Lunévillois a lancé un service de location de vélo à assistance électrique.

Par délibération n°2024-041 en date du 23 septembre 2024, le comité de pôle du PETR a validé le règlement et les tarifs pour la location des vélos.

Afin de soutenir la réussite de ce service, il est proposé une offre de lancement sur la période hivernale.

Aussi, pour toute réservation démarrant entre le 15 **décembre 2024 et le 01 mars 2025** les tarifs suivants s'appliqueront :

- **VAE** : 10 € le premier mois soit 100 € pour trois mois (au lieu de 45€/mois avec un engagement de 3 mois soit 135 € les trois mois)
- **Vélo longtail** : 30 € le premier mois au lieu de 70€/mois

Cette offre s'accompagnera également d'une présentation des vélos aux agents des quatre communautés de communes et de communication sur les réseaux habituels (presses, sites internet, réseaux sociaux, radio RCM).

Sur proposition de Monsieur le Vice-Président et vu son rapport, le Comité de Pôle après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à appliquer l'offre commerciale de 100 € pour trois mois pour les VAE et 30 € le 1^{er} mois pour le longtail pour la période du 15 décembre 2024 au 01 mars 2025.
- **AUTORISE** le Président à engager toute démarche utile à leur mise en œuvre,
- **AUTORISE** le Président à mettre en place des opérations promotionnelles autant que de besoin,
- **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au Budget mobilité 2024 et suivants

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 6 décembre 2024
Philippe DANIEL,
Président.

